

SOFIPAR

PROCES VERBAL
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 19 MARS 2002

Commece de Paris

25 AVR. 2002

3220

N° de dépôt :

7453228

Le dix neuf mars deux mille deux à dix sept heures, le Conseil d'Administration de SOFIPAR s'est réuni, dans les locaux de la société, 100 boulevard du Montparnasse à PARIS XIV^{ème}, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. *Approbation du projet de procès-verbal du Conseil d'Administration du 29 janvier 2002,*
2. *Nouvelles interventions*
 - INTERVAL
 - AGRIAL
 - MERISTEM
3. *Vie des participations*
4. *Changement de Représentant Permanent*
5. *Questions diverses*

Etaient présents

MM. GRAMAT	Président du Conseil d'Administration	Administrateur
BEAUDOUIN	Représentant Permanent d'UNIGRAINS	Administrateur
BUE	Administrateur	
CLAVE	Représentant Permanent de la CNCA	Administrateur
FOUQUET	Administrateur	
LEGER	Représentant Permanent de la SACAM	Administrateur

Etaient absents et excusés

MM. CATTON	Administrateur	
CUYPERS	Représentant Permanent de la F.N.S.E.A.	Administrateur
DOIN	Représentant Permanent d'U.I.	Administrateur
LION	Administrateur	
MANGIN	Représentant Permanent de la C.F.C.A.	
MARY	Administrateur	

Assistaient également

M. DELACHAUME	Directeur Général SOFIPAR
Mme SCARDINA	SOFIPAR
M. ACHARD de la VENTE	
M. PRADIER	

Ayant constaté que le quorum était atteint et que le Conseil pouvait valablement délibérer, le Président indique en préambule au Conseil d'Administration, qui en prend acte, que la C.F.C.A. a désigné M. Philippe MANGIN en qualité de Représentant Permanent à notre Conseil, en remplacement de M. Joseph BALLE . Puis il passe au Point 1 de l'ordre du jour.

.....

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 18 heures quarante cinq.

Pour extrait certifié conforme et
véritable
PARIS, le 11 avril 2002



Hervé DELACHAUME
Directeur Général